



à **MARAKECH** à l'hôtel TAFILALET 4 *A
offre spéciale du **1.6. au 31.8.88 Fr. 1020.-**

à **AGADIR** à l'hôtel SAHARA 5 *
offre spéciale JUIN et SEPTEMBRE **Fr. 1350.-**

les deux sur base chambre double et 1/2 pension.

Vivez vos rêves avec

Vols de ligne et nombreux avantages.

Reu Vacances

14, rue Etienne-Dumont - 1211 GENÈVE 3 - Tél. 022/21 76 21

Municipal news

* Une nouvelle membre du Comité de l'AHCVV siégera désormais sur les bancs du conseil municipal: après Mmes Andrienne Soutter et Marie-France Spielmann, et M. Alexandre Wisard, Mme Brigitte Vauclair vient de prêter serment lors de la séance du 24-25 mai, en remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire.

Bienvenue donc à cette élue - et bon travail... N'oublions pas de faire remarquer que notre association dispose ainsi de relais multiples et essentiels pour la vie de quartier.

* Lors de cette même séance, deux objets liés à notre quartier ont été renvoyés en commission pour étude. Il s'agit de la réhabilitation des immeubles 26, Grand-Rue, 3, rue Saint-Germain, et 3-5, rue de la Boulangerie, ainsi que de la restauration de l'immeuble 12, rue de l'Hôtel-de-Ville. Nous reviendrons, lorsque nous disposerons de plus d'éléments, sur ces importants projets.

* Bourg-de-Four: le Conseil municipal s'impatiente face aux promesses et engagements des Autorités de la Ville, en ce qui concerne l'enlèvement des (trop) fameuses barrières et à leur remplacement par un aménagement *définitif esthétique*. Un aménagement qui devra encore attendre 1991, puisque le chantier de la rue de l'Hôtel-de-Ville (canalisations, gaz, etc...) a été jugé prioritaire. On constate que le Département des constructions et de la Voirie est revenu sur ses engagements, pris publiquement en été 87, engagements selon lesquels la Ville procéderait à un aménagement définitif dans un délai d'une année... ■

Fête de l'AHCVV

Les «nettoyeurs» qui, l'an dernier après notre fête de septembre, finirent de ranger la place du Bourg-de-Four à 5 heures du matin, le regard glauque et le muscle vacillant se jurèrent de ne plus faire un tel travail pour une si courte fête. Promesse tenue: la fête de cet automne s'étendra du vendredi 16 septembre au dimanche 18. Seule la soirée du samedi reprendra la tradition et accueillera tous ceux qui le voudront pour une fête de toute la Vieille Ville, avec des bals, plusieurs podiums. La soirée du vendredi, plus intime et seulement au Bourg-de-Four, sera principalement destinée à la population du quartier. Ce sera l'occasion de partager soupe, tartes au fromage ou aux pruneaux, et d'écouter ou de danser sur une musique plus «familiale» que le samedi. Le dimanche matin, enfin, l'AHCVV recevra tous ses amis du quartier pour prendre café et croissants. Elle leur offrira l'aubade d'une petite formation de musique classique.

L'installation de tout le matériel, bancs, tables et podium, se fera le jeudi après-midi, et les rangements auront lieu le dimanche après-midi. Une telle organisation requiert des bras nombreux, soit pour la mise en place, soit pour tenir les stands de nourriture. C'est pourquoi nous vous annonçons déjà la fête pour que vous en réserviez les dates. Nous remercions ceux d'entre vous qui seraient d'accord d'offrir quelques heures durant la fête de nous le faire savoir dès maintenant. ■

Votations cantonales traversée de la rade et transports publics

mettre à certaines grandes entreprises de la construction de trouver en permanence de quoi combler leur insatiable appétit. Et si vraiment l'on souhaite durablement améliorer la situation des transports à Genève, sachons que seul un renversement de l'ordre des priorités entre le trafic privé et public pourra assurer ce résultat. C'est pourquoi, au lieu de se lancer tête baissée dans une opération aux effets hypothétiques mais au coût certain, il faut donner au Conseil d'Etat les moyens de développer les Transports publics en acceptant le contre-projet à l'initiative pour des transports publics efficaces qui est soumis à notre vote. Il pose les bases précises et contraignantes d'une amélioration qualitative et quantitative des Transports publics genevois; il fixe un calendrier impératif, le premier plan directeur devant être adopté dès l'an prochain. Il assure enfin une conception globale et intelligente des transports et des déplacements à l'échelle du canton et non seulement de son centre. D'aucuns veulent nous faire croire que les deux projets pourraient se réaliser simultanément. A l'heure où les finances de la Ville enflent démesurément, où celles de l'Etat ne conservent leur équilibre que grâce aux dizaines de millions de francs que rapporte la taxe sur la vente d'immeubles (c'est à dire grâce aux effets de la spéculation immobilière!), il est illusoire d'imaginer que l'on pourra courir deux lièvres à la fois, d'importance comparable puisque aussi bien la traversée de la rade que l'amélioration des transports publics devraient, si l'on totalise tous les coûts qu'ils induisent, coûter plus d'un milliard de francs chacun. **C'est donc bien d'un choix qu'il s'agit, d'un choix de société.** ■

Du théâtre sur la terrasse

A ne manquer sous aucun prétexte:
du 9 août au 4 septembre
sur la Terrasse Agrippa d'Aubigné
(en plein air)

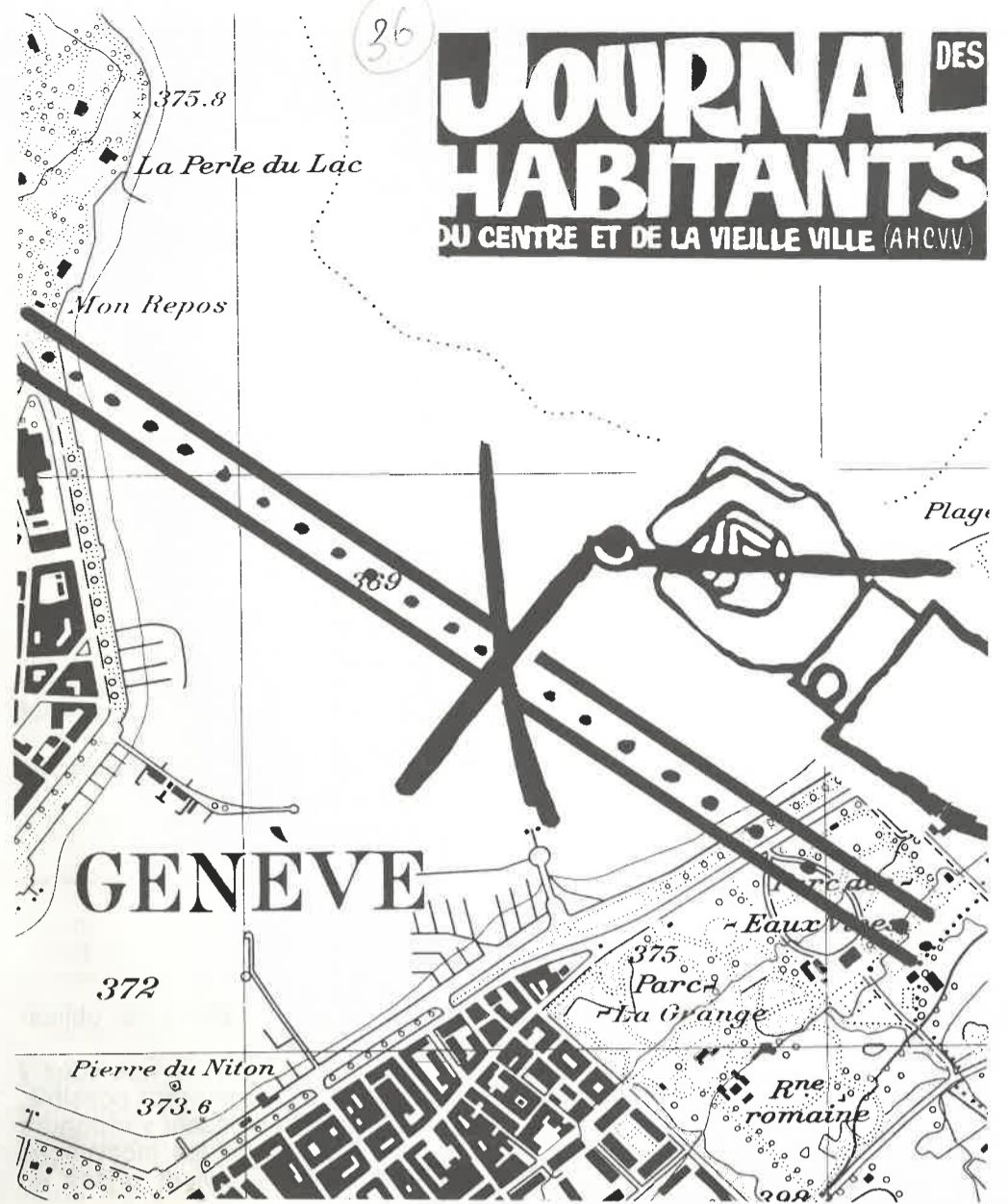
UN CONTE D'HIVER
de William Shakespeare

Ce spectacle, mis en scène par Jean-Claude BLANC, et joué par des élèves de l'Ecole supérieure d'art dramatique, a, lors de sa création en avril 1987, reçu un accueil si favorable, que les acteurs, et le metteur en scène ont décidé de le présenter à un large public. Leur désir a croisé fortuitement celui d'une toute nouvelle association - **étéville-été** - qui cherchait à animer les lieux endormis de la Vieille-Ville.



Tissus de Provence
Ameublements
Décoration - Cadeaux

16, rue Etienne-Dumont
Téléphone 20 64 33



Traversée de la Rade: une X dessus

NUMÉRO 36 - JUIN-JUILLET 1988 - Paraît 5 fois par an

Editeurs responsables: Pierre-Yves JORNOD, Alain GALLET, Roman JUON - Tél. 20 66 93
Régie publicitaire: Affiche 2000 - Téléphone 52 31 13 Tirage: 6000 exemplaires

Editorial

Votations cantonales

Traversée de la rade et transports publics

Pour les habitants du Centre Ville, l'idée d'une nouvelle traversée de la rade peut, en première analyse, sembler séduisante. Diminuer le trafic automobile sur le pont du Mont-Blanc, c'est diminuer les temps d'attente pour le traverser, accroître la fluidité du trafic voire même limiter le taux de pollution dans notre quartier. Pourtant, à y regarder de plus près, les choses ne sont pas aussi simples. Rendre le trafic plus fluide dans le centre, c'est hélas aussi encourager des automobilistes qui, aujourd'hui, ont fait le choix des Transports publics à reprendre le volant. La conséquence en étant un accroissement de la circulation qui, à moyen terme, nous contraindrait à imaginer une nouvelle-nouvelle traversée de la rade! De plus, les quelques avantages qu'on pourrait imaginer localement seraient obtenus au prix fort: la circulation sur les grands axes de pénétration (quai, rue de Lausanne, route Suisse), en amont de la traversée, s'aggraverait en raison de «l'effet d'appel» à un trafic supplémentaire que créerait le pont ou le tunnel. D'autre part, la pollution qui pourrait diminuer localement - chez nous - ne

ferait que se reporter vers des quartiers déjà suffisamment atteints (Pâquis, Eaux-Vives). Enfin, la traversée n'est pas une fin en soi. Elle ne saurait avoir d'effet positif sans une réorganisation fondamentale de la circulation des deux côtés du lac (jonction à terme entre l'autoroute Blanche et le Vengeron, traversée des Eaux-Vives - au travers ou dessous les parcs? - pour rejoindre l'avenue Louis-Aubert). De cela, les initiants se gardent bien de parler: il ne faut pas faire peur au citoyen. Le flou complet règne: certains reparlent d'un pont métallique à 15 millions, d'autres d'un projet à 120 millions. Seuls les libéraux ont eu le courage de mentionner la jonction entre les deux autoroutes et chiffrent ce projet à 1,5 milliard!. Et tout cela pour obtenir ce qui devrait déjà résulter de la future autoroute de contournement. **Rappelons-nous que ses partisans - les mêmes qui aujourd'hui veulent une traversée de la rade - en justifiaient la construction en faisant miroiter une importante diminution du trafic au Centre.**

Refusons donc la logique qui voudrait que l'on ouvre grand chantier sur grand chantier uniquement pour per-

1206 GENÈVE
4, rue St-Victor
Michael et Andrienne SOUTTER

J-A 1200 GE 3
POUR CHANGEMENT
D'ADRESSE: A.H.C.V.V.
RUE SAINT-VICTOR, 4
1206 GENÈVE

BULLETIN D'ADHESION A L'A.H.C.V.V.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: (Cotisation annuelle Fr. 20.-)

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
Rue St Victor 4, 1206 Genève

BURGENER

atelier d'encadrement d'art · vitraux
entreprise de vitrerie, stores, miroiterie

11, rue de l'hôtel de ville
1204 Genève · tél. 20 42 70

atelier: 21, rue prévost-martin · 1205 Genève

Petites annonces

On cherche un local sec pouvant servir de dépôt d'archives. Région Bourg-de-Four. Tél. **20 47 25** le soir.

La Halte - Garderie des trois pommes cherche
- une jardinière d'enfants auxiliaire, à mi-temps, dès la rentrée de septembre 1988
- une jardinière d'enfants responsable (diplômée, à mi-temps, pour une durée de dix-huit mois, dès août 1988.
Tous renseignements, et toute correspondance est à adresser à:
Les trois pommes, Pelisserie 16, 1204 Genève - Tél. **21 74 94**



**NOUVEAU AU CENTRE VILLE DE GENÈVE
LASER PHOTOCOPIES COULEURS**

FORMAT A4/A3 PAPIER NORMAL - AGRANDISSEMENTS OU RÉDUCTIONS DE 50% à 400%
MEILLEUR SERVICE QUALITÉ - DÉLAI - PRIX

OUVERT de 8 h. à 18 h 15 (NON STOP) - TEX FMW S.A. - 1, place Saint-Gervais - Tél. 31 66 81 - 32 67 04

Maison de quartier

Une Maison de quartier en Vieille Ville? Le rêve commence à prendre les teintes de la réalité. Et si les rêves ne se partagent pas, nous désirons en tant qu'association d'habitants offrir à la toute nouvelle Association de la Maison de quartier «Chausse Coq» la possibilité concrète de rencontrer un large public.

Si cette Maison de quartier se verra attribuer un lieu bien palpable - les 4-6, rue Chausse-Coq - elle devra aussi

se faire une place, comme lieu privilégié de rencontres, d'échanges, d'expériences. C'est une première rencontre, active, qui vous est ici proposée; en échange de vos impressions, de vos désirs (dûment inscrits, et retournés à l'adresse mentionnée au bas du questionnaire, que vous aurez soigneusement découpé...), les activités, les animations futures viendront plus sûrement croiser votre chemin, répondre à vos attentes.

Questionnaire

En vue de la future création d'une Maison de quartier à la rue Chausse-Coq, l'Association qui s'est créée pour cette occasion vous propose de remplir le questionnaire suivant afin que les animations que proposera ce nouveau lieu de rencontre correspondent

au mieux aux aspirations des utilisateurs potentiels.
Nous serions heureux que vous y répondiez le plus nombreux possible, que vos enfants puissent y répondre également, afin que les motivations les plus diverses soient prises en compte.

ETES-VOUS INTERESSE(E) PAR LES ACTIVITES SUIVANTES ?

LES RENCONTRES

- Lieu de rencontre pour parents et enfants
 - l'après-midi (pour les petits)
 - après l'école (devoirs et jeux)
- Salle de jeux, pour les enfants, les jours de pluie (Carambole, trivial poursuite, etc.)
- Salle pour anniversaires et «BOUM» (pour les petits enfants et les plus grands)
- Thé dansant
- Jeux de société
 - Echecs
 - Bridge
 - Autres jeux de carte
 - Mah-jongg (et autres jeux du monde entier)
 - _____

- Organisation de fêtes de quartier (par ex.: Fête de la première feuille etc.)
- Organisation de bourses aux jouets, livres-disques, vêtements, etc.
- Espace cuisine (pour faire à manger, et manger ensembles)

CULTURE ET DECOUVERTE

- Conteurs, marionnettes, par exemple en fin d'après-midi (cette activité se passerait sur la Treille les beaux jours de l'été)
- Soirées poésie
- Café-concert, le dimanche matin
- Petits concert (musique classique, jazz)
- Cabaret-théâtre
- Ciné-club pour les enfants
- Lieu d'exposition (pour les habitants du quartier)

INITIATION

- Cours et ateliers
 - yoga
 - arts martiaux
 - tricot
 - activités créatrices
 - photo
 - vidéo
 - cinéma
 - informatique
 - réparation de vélos
 - pâtisserie, cuisine pour les enfants
 - _____
 - _____

PRENDRE L'AIR

- Centres aérés (jeudis de plein-air, sorties de week-end)
- Course à pied du dimanche matin (à travers les parcs)
- Visites de la Ville, observations-promenades dans les parcs
- Promenades, courses à vélo
- Planche à roulettes, patin à roulettes
- _____

La liste n'est pas exhaustive. Toute proposition est bienvenue:

- _____
- _____

Quels vous semblent, par ailleurs, les horaires idéaux ?

	MATIN 8 h - 12 h	MIDI 12 h - 14 h	APRÈS-MIDI 14 h - 18 h	SOIR 18 h - 23 h
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (jusqu'à 24 h.)	<input type="checkbox"/>
Samedi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (jusqu'à 24 h.)	<input type="checkbox"/>
Dimanche	<input type="checkbox"/> (dès 9 h.)	<input type="checkbox"/> (jusqu'à 15 h.)		

Facultatif:

Non: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Seriez-vous intéressé(e) à faire partie de l'Association? Oui Non

**CE QUESTIONNAIRE PEUT ÊTRE RETOURNÉ À L'ADRESSE SUIVANTE
JUSQU'AU 19 JUIN:**

Mme Marie-Christine ZURKIRCH-CONTI (Présidente de l'Association)
8, pl. de Bourg-de-Four, 1204 Genève

Notre journal en caissettes

A partir de ce numéro, la distribution du Journal des Habitants ne se fera plus seulement par distribution tous ménages et envoi aux membres de l'Association: cinq nouvelles caissettes sont venues renforcer celle qui depuis plusieurs années trône au Bourg-de-Four. Elles permettront aux visiteurs de la Vieille Ville de trouver dans la lecture du journal des informations sur la vie dans notre quartier. Nous espérons ainsi les sensibiliser à tout ce qui fait son charme, mais aussi aux transformations qu'il subit quotidiennement, car on n'aime jamais vraiment un quartier tant qu'on en voit que les façades et qu'on ignore ce que vivent ses habitants. C'est d'ailleurs toute la différence entre un quartier d'habitation et un musée. Ces cinq

caissettes, qui pourront être déplacées, sont pour le moment installées en bas de la rue Saint-Léger, à la rue du Mont-de-Sion, sur la Treille au pied de la Tour Baudet, au carrefour entre la Grand'Rue et la rue de la Pelisserie et à la place de la Madeleine.

Humeur (mauvaise)

On a laissé filé le printemps. Beaux jours de mai se sont envolés. Soirs, matins, toujours rien.
Et pourtant, même laid, l'aménagement de fortune de l'automne avait amené animation, rires, rencontres, une touche de jeu sur une place austère.
C'est à désespérer. Mais qu'attendent-ils donc? Combien faut-il de temps pour poser trois-bancs-deux-tables? C'est tellement simple...



Etat du Bourg-de-Four, au 1er juin 1988, à 16 h 00

BLANCHISSERIE TEINTURERIE
M. et Mme G. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
travail artisanal

Tranchées - Net

3, rue Charles-Bonnet
(près de Petit Palais)

Tél. 47 35 72

Ouvert de 8 à 18 h 30

2 jours à Paris: TGV + Hôtel

DES FR. 151.-

AGENCE AST

16, rue des Chaudronniers

L'agence est ouverte:
du mardi au vendredi
de 13 h. à 17 h 45
Samedi de 10 h. à 12 h.
Tél. 022/ 29 29 44



GASTRONOMIE

LES PARASOLS DE LA MAIRIE

Menu à Fr. 26.-

Raviolis au Gorgonzola
ou
Mousse de Canard au Porto
Pain grillé
*
Scalopines de porc au Marsala
Pommes «Parisiennes»
Légumes de saison
*
Perles de Melon au Porto

SALADES COMPOSÉES,
VARIATIONS SUR CRUDITÉS
PÂTES FRAÎCHES MAISON

Menu à Fr. 35.-

Asperges tièdes saucemayonnaise
ou
Melon et jambon de Parme
ou
Cuisses de Grenouilles
«Provençales»
*
Saltimbocca alla Romana
Tagliatelles fraîches «maison»
au beurre
Salade de Saison
ou
Brochettes de Gambas grillées
«Hawaii» beurre aux herbes
Riz créole et salade de saison
*
Fraises au Beaujolais



SES SPÉCIALITÉS

Carré d'agneau
Châteaubriand - Côtes de boeuf
Cuisses de grenouilles
Filets de perches frais du lac
Crustacés de saison
Fondue bourguignonne,
Crevettes géantes, etc.

Café-Restaurant LA MAIRIE

Place du Marché 20, CAROUGE (7 jours sur 7)

Salle de banquets de 10 à 80 places (baptêmes, mariages, anniversaires, etc)
Téléphone 42 37 66 - Parking en face

L'été chez Lipp

avec le plateau Marguerite

Un grand plateau de
hors-d'œuvres bien Lippiens
sur votre table. Pour une
grande faim de deux personnes
ou de trois moyennes.

BRASSERIE
LIPP
RESTAURANT

CONFÉDÉRATION CENTRE
8, rue de la Confédération
1204-Genève. Tél.: 29 31 22

Sécurité au volant - Un repas sans alcool.

Un coin tranquille au centre de la ville.

Taverne de la Madeleine

Plats végétariens - Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison
20, rue toutes-Ames Salle de sociétés Tél. (022) 28 40 32

Spaghetti

FACTORY

FACTORY

Restaurant-Bar
13, rue de la Fontaine
Tel. 022/28 61 00

Ouvert dimanche à jeudi jusqu'à 01h00. Ouvert vendredi et samedi jusqu'à 02h00.

Cuisine chaude à toute heure.



CSS

Christlich-Soziale der Schweiz
Chrétienne-Sociale Suisse
Christiano-Sociale Svizzera

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47

Place Sturm

Le 11 avril a eu lieu une Assemblée générale de l'AHCVV, en présence de Mme Erica DEUBER-PAULI, historienne de l'art et députée au Grand Conseil, et de M. Bernard LESCAZE, président de la Société auxiliaire des archives et conseiller municipal.

Les questions posées étaient:
- Doit-on construire sur la Place Sturm?
- Doit-on construire un Hôtel des archives? (et dans l'affirmative, doit-on le construire là?)

Après avoir attentivement écouté les exposés des deux invités, l'Assemblée sembla convaincue de la pertinence de leurs arguments. La construction d'un Hôtel des archives s'impose, et sans doute, la Place Sturm est un endroit très favorable (l'idéal n'existant pas...). C'est un lieu qui offre la sécurité pour la conservation de biens culturels d'importance. Il est bien situé, non seulement par rapport aux musées et à l'Université, mais également par rapport à l'administration, qui en a la responsabilité, mais surtout, qui fournit aux Archives la matière même de son existence. Le projet (qui est plutôt fantôme, puisque «personne» ne l'avait vraiment vu...) n'occuperait qu'un tiers de la place. Le reste de la surface resterait, et serait aménagé, en zone verte. La hauteur maximum des immeubles ne dépasserait pas 6 mètres. Le reste serait sous terre: les archives se sentent bien conservées enfouies, à l'abri. Cette question de plusieurs étages en sous-sol n'est d'ailleurs pas sans poser de gros problèmes, ainsi que l'a relevé Mme Deuber-Pauli, qui se résument au développement de l'urbanisation souterraine, et partant, à une forte densification, avec son cortège de nuisances et de déséquilibres. D'autre part la Place Sturm n'est en fait zone verte que «par erreur». Il a toujours été prévu, dans les plans d'urbanisation précédents, d'y construire quelque chose.

Sans doute le premier projet d'Hôtel des archives était une véritable provocation, mais celui-ci (enfin, celui qu'on croit qu'il pourrait être...), s'il se préoccupe du tissu urbain et de l'histoire architecturale du quartier, pourrait se rendre acceptable de tous. D'autant plus, si les «promoteurs» (L'Etat et la Ville) associent toutes les parties concernées à sa conception définitive.

Tout va pour le mieux, puisque tout le monde est d'accord... Toutefois l'Assemblée générale n'a pas voté. Le flou était tout de même trop persistant. Nous ne pouvons donc pas prendre de décision trop définitive en l'absence d'éléments concrets.

A suivre donc..., sans exclusive, mais avec beaucoup d'attention. ■

Accès à la Vieille Ville

Notre dernier journal venait à peine de sortir que nous apprenions que l'immeuble 18, Pélisserie/rue F. Martin, le seul à proposer un accès mécanisé à la Haute Ville, grâce aux escalateurs qu'il abrite, était désormais fermé 24 heures sur 24. Nous savions certes qu'il était prévu de le fermer la nuit, afin de préserver les fresques qui ornent ses façades intérieures, mais une fermeture permanente était inacceptable. La Ville de Genève bénéficie en effet d'une servitude accordant le libre passage du public sur cette parcelle. Nous avons donc écrit à Mme BURNAND pour l'aviser de la situation en faisant valoir que la protection diurne des fresques pourrait être assurée par des rondes de la police municipale et qu'en tout état de cause, ce serait un précédent fâcheux que d'accepter la perte d'une telle servitude, utile à tous les visiteurs de la Vieille Ville, simplement pour éviter des déprédations. Nous avons le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que Mme BURNAND - nous l'en remercions - a accepté l'ensemble de nos arguments et demandé aux propriétaires d'assurer l'accès à ce bâtiment durant la journée. Des rondes seront régulièrement assurées par les agents municipaux. ■

Pétition pour des places de stationnement

L'AHCVV est, avec d'autres associations préoccupées par la défense de l'environnement, à l'origine d'une pétition qui a été envoyée le mois dernier au Conseil municipal et au Grand Conseil. Cette pétition vise à accroître le nombre de places de parking à l'intention des visiteurs de la Vieille Ville, des clients de ses commerces ou de ses habitants. Mais rassurez-vous, l'AHCVV n'a aucunement l'intention de faire creuser de nouveaux trous pour créer ces 2000 places: celles-ci existent déjà. Il s'agit des places réservées par abonnement à des travailleurs pendulaires, c'est à dire à tous ceux qui se rendent en Ville dès le matin en voiture et l'y laissent dormir toute la journée, empêchant les autres utilisateurs du Centre de s'y rendre. Cette pétition appelle encore deux remarques: d'une part, il est clair que les possesseurs de tels abonnements, comme d'ailleurs tous les travailleurs de la Ville qui n'habitent pas à proximité d'une ligne de bus ou de tram, devraient pouvoir bénéficier de parkings à proximité des lignes des transports publics si on souhaite qu'ils ne viennent plus engorger le centre avec leur voiture; d'autre part, il est clair que la même mesure devrait être prise à l'égard des utilisateurs du parking aménagé dans l'ancien manège de la rue Piachaud: il n'y a pas de «bonnes voitures», celles des hauts fonctionnaires, et des «mauvaises», celles des travailleurs du secteur privé. ■

Fouchault l'Opticien



lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 28 22 11

l'île
SUD

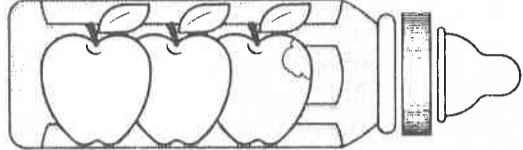
REPRISE DE VUES DU 10 JUIN AU 24 AOÛT

EXPOSITION THEMATIQUE DANS LE CADRE
DE

L'ÉTÉ AMÉRICAIN

1, Place de l'Île - 1204 Genève - Tél. 022/ 28 46 20

Publicité - Les enfants dans la Vieille Ville



Garderie des
trois pommes

16, rue de la Pêlisserie - Téléphone 022/21 74 94

Heures d'ouverture:	lundi	13h à 17h
	du mardi au vendredi	9h à 17h
	samedi	9h à 13h

Tarifs: 1 heure Fr. 3.-
2 heures Fr. 6.-
3 heures Fr. 9.-

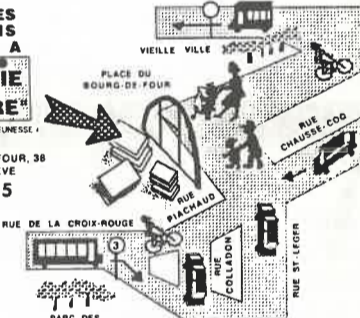
pinocchio

Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont - Téléphone 20 40 47

TOUS LES CHEMINS MENENT A
LA JOIE DE LIRE

LIBRAIRIE POUR LA JEUNESSE
PLACE DU BOURG-DE-FOUR, 38
1204 GENEVE
29 35 65



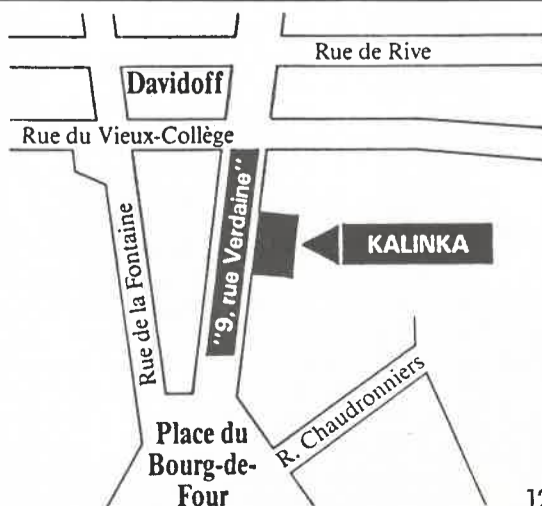
A l'heure où l'on parle de plus en plus de la dépopulation de la Vieille Ville, du départ de nombreux commerçants et habitants - particulièrement de familles - il est réjouissant de constater qu'il y a encore des enfants qui y vivent et la font vivante. Ils représentent l'espoir de demain. Leur faire aimer leur habitat aujourd'hui, c'est aussi les préparer à le défendre plus tard.

Un certain nombre de structures sont prévues à leur intention: par exemple, la halte-garderie **Les Trois Pommes** qui prend en charge les enfants entre 18 mois et cinq ans, sans obligation ni d'inscription préalable ni de réservation à l'avance.

Pour ces mêmes petits enfants, et les plus grands, une tradition d'originalité se retrouve également au niveau des commerces: **La Joie de lire**, librairie

fort connue à Genève dont la spécialité est la vente de livres pour enfants (et de disques...). On peut y feuilleter, farfouiller à loisirs jusqu'à trouver l'image ou le texte que l'on aime. A deux cent mètres de là, le magasin de jouets **Pinocchio**, et ses trésors: mobiles, marionnettes, boîtes de construction et autres merveilles. Plus bas encore, la boutique **Kalinka**, complètement restructurée depuis le mois d'avril, pour offrir aujourd'hui aux enfants des malles pleines de jouets. Pour les petits et les grands enfants.

Ainsi, malgré toutes les difficultés auxquelles il doit faire face, le petit commerce en Vieille Ville se bat avec énergie. Et comment ne pas l'encourager lorsqu'il le fait aussi pour nos enfants. Ne serait-ce que pour cela, il faut, absolument, leur rendre visite une fois ou l'autre. ■



KALINKA

RODAN SA

MONDE LUDIQUE ENFANTIN

«JOUETS & JEUX»

9, rue Verdaine

1204 Genève - Téléphone 022/ 28 01 28

Une zone piétonne tronquée

Le projet d'extension de la zone piétonne des Rues Basses à la place Longemalle et aux rues de Rive et adjacentes présenté l'hiver dernier par la Ville avait été accueilli favorablement par l'ensemble des groupements ou associations concernés. Parmi d'autres, l'AHCVV, la Commission d'urbanisme ou la Commission des Monuments et des Sites avaient relevé les avantages du projet. Seuls les commerçants - ou plutôt une partie d'entre eux - avaient préféré s'en tenir à leur credo: construisons d'abord des parkings supplémentaires et après on pourra parler d'une zone piétonne. Forts de cette conviction, ils avaient déposé des recours contre la fermeture des rues et contre l'aménagement prévu. Notons au passage qu'il y aurait quelque absurdité à rendre demain la rue de Rive au trafic privé, après l'achèvement des travaux de la gaine technique, pour ensuite, après demain, bouleverser à nouveau routes et trottoirs pour aménager une zone piétonne: ceux qui sont les premiers à se plaindre de l'incidence des travaux sur leur chiffre d'affaire sont également, par le retard qu'ils apportent à la création d'une zone piétonne dont ils reconnaissent pourtant la nécessité, ceux qui vont retarder encore son achèvement!

versera ce trafic, n'est pas conçue comme une voie de pénétration vers le lac et le pont du Mont-Blanc. Ni sa largeur ni son aménagement ne le permettent. Pour aller du lac à la rue Ferdinand-Hodler, puis aux Tranchées ou à Malagnou, il faut prendre soit le boulevard Hellvétique, soit le boulevard Jacques-Dalcroze. C'est donc une décision qui s'oppose à toute la logique de la circulation voulue par les autorités. Pourquoi a-t-elle alors été prise? Elle est le fruit d'un compromis entre M. Bernard ZIEGLER et les associations de commerçants, les journaux l'ont bien montré. Mais ce qui n'a pas été suffisamment relevé, c'est que ce compromis est absurde: les commerçants voulaient-ils des places de stationnement? Pas une ne sera créée. Les partisans de la zone piétonne soulignaient-ils que celle-ci se devait d'être d'un seul tenant pour des raisons de sécurité, de régularité du trafic des lignes des TPG, de logique tout simplement? On leur demande d'accepter qu'une balafre inutile vienne la défigurer!

Puisque ce compromis ne satisfait personne, à quoi peut-il donc servir? Le seul avantage qu'il présente aux yeux des commerçants, auxquels il convient alors de prêter une conception toute asiatique du sens de l'hon-



Le 30 avril dernier, les opposants perdaient un premier recours devant le Tribunal administratif qui confirmait l'autorisation accordée par le Département des Travaux publics de fermer les rues. Tout récemment, le 13 mai, ils étaient à nouveau déboutés, cette fois par la commission de recours appelée à se prononcer sur l'aménagement de l'espace piétonnier. Les premiers obstacles levés, les partisans de la zone piétonne étendue pouvaient se réjouir. Hélas, ils apprenaient le 20 mai, une semaine après que les commerçants aient perdu leur recours, que le chef du Département de Justice et Police faisait à ces derniers un cadeau inespéré: **la zone piétonne se fera, mais elle sera amputée d'un morceau central.** La place Longemalle et le bas de la rue de la Fontaine seront rendus au trafic privé! Décision qui nous laisse pantois. La rue du Vieux-Collège, dans laquelle se dé-

"De place, je ne vois que celle réservée aux voitures"

neur, c'est qu'il leur a évité de perdre la face. Déboutés au tribunal, ils pouvaient certes présenter leurs arguments devant les instances judiciaires, mais ils risquaient fort de perdre là aussi. La décision prise leur permet de triompher devant la presse et les leurs, même si sur le fond elle ne sert en rien. Nous ne pouvons que regretter une décision qui fait passer ce genre de considération avant la simple logique. Et, avec les commerçants qui souhaitaient la fermeture de la place Longemalle, - il y en a, on l'oublie trop souvent - nous nous efforcerons d'obtenir que le trafic qui la traversera soit aussi limité que possible et ne soit en aucun cas un trafic de transit. Mais nous ne ferons rien qui puisse retarder la création de la zone piétonne telle qu'elle a été acceptée par tous. Nous la réclamons depuis assez longtemps et même son imperfection ne nous empêchera pas de nous réjouir de sa création. ■

A CHACUN SES AMBITIONS D'ETUDES

Pour moi il n'y
a qu'une seule
adresse:

**Ecole
de Secrétariat
Genève**

- Speedwriting School of Geneva -

Bd des Tranchées - 20 rue Sturm

Tél. (022) 47 36 30

2000

DACTYL
Travaux de secrétariat
multilingues
Mémoires-thèses
Soumission-devis
Permanences téléphoniques
Traductions
...

TOUS TRAVAUX DANS
LES PLUS BREFS
DELAIS ET POUR
UNE EXECUTION
PARFAITE!

Tél. 022/21 26 75
et 022/20 33 11
Telefax 207 422
Bona SIMONATI
16, pl. Longemalle
1204 GENEVE